

Observation n°227

Déposé le 30 Juillet 2022

Par anonyme

Bonjour je donne un avis très défavorable sur le projet éolien de Verrières de 5 machines de 180 mètres de haut situé dans les pins de Vinnac. Les raisons de cet avis sont les suivantes :

- Proximité des activités du camping de la Tacherie et de son camping. En effet les nuisances sonores que cela engendre, surtout lorsque que l'on dort dans une tente à 800 m de ces éoliennes, remettent en question l'activité d'accueil à la ferme et donc l'impact économique favorable touristique à l'échelle de la commune de Saint-Beauzely dont les commerces seront amenés à fermer. De plus les fournisseurs locaux verront leur chiffre d'affaire baisser du fait de la diminution des activités touristiques,
 - Projet démesuré. En effet ces éoliennes sont planifiées à 180m de haut. La comparaison à celles du Lévézou de 125m de haut au sommet des pales fait semble extrême,
 - La localisation semble peu efficace par rapport au vent et engendre un projet démesuré. Une localisation plus proche de la zone artisanale de Millau sur la D911 semblerait diminuer l'impact de ce projet (éoliennes plus petites ?, plus nombreuses ? implantées dans un contexte de zone artisanale),
 - Financièrement il semble peu logique car à terme la commune de Verrière participera à 20% au capital de la société liée au projet. Dès lors pourquoi vouloir limiter l'implantation à la commune de Verrière ´ impactant la commune de Saint-Beauzely? Surtout qu'il est pressenti que le choix de cette implantation implique des éoliennes très hautes et donc chères et générant des nuisances significatives pour les activités liées à la commune de Saint-Beauzely.
-
-